



VOTRE ENFANT GRANDIT, ET SON **ÉPARGNE** ?

« Prénom » va bientôt reprendre le chemin de l'école. Toujours à vos côtés, la Caisse d'Épargne vous propose des solutions utiles pour préparer son avenir.

Avec le Livret A⁽¹⁾, votre enfant possède un placement sûr et disponible.

Pensez dès à présent à ses futurs projets en mettant en place un abonnement :

- Les versements⁽²⁾ **sont automatiques et réguliers** ;
- Vous **fixez librement le montant et le rythme des versements**⁽²⁾, chaque mois ou chaque trimestre.

Pour tout versement de 30 € sur son Livret A ou pour **tout abonnement** minimum de 10 €/mois, nous lui offrons une jolie trousse d'écolier⁽³⁾.

Rendez-vous vite dans votre agence !

[En savoir plus >](#)

[Prendre rendez-vous >](#)

Par téléphone : XX XX XX XX XX

(appel non surtaxé, coût selon votre opérateur)

Sur internet : Cliquez ICI

(coût selon votre opérateur)



(1) Il ne peut être détenu qu'un Livret A par personne physique. (2) Versements et retraits de 10€ minimum dans la limite du plafond légal de 22 950€. Vous pouvez à tout moment interrompre les versements réguliers mis en place. (3) Dans la limite des stocks disponibles. (4) Coût de connexion selon fournisseur d'accès.

Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Lorraine Champagne-Ardenne - Banque coopérative régie par les articles L. 512-85 et suivants du Code monétaire et financier - Société Anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance au capital de 446 876 700 euros - siège social 5 Parvis des Droits de l'Homme 57000 Metz - 775 618 622 RCS METZ - Intermédiaire en assurances, immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 004 738. Photos : istockphoto - PRO DIRECT MARKETING - RC 88B1179. Août 2017.